

Procession du chemin de croix le 15 avril

Circulation, stationnement, mode d'emploi

Chaque année, le « Grand Voyage » attire à Romans des centaines de personnes, fidèles et curieux. Ce pèlerinage se déroulera, cette année, le 15 avril. Ce qui ne sera pas sans quelques incidences sur la circulation et le stationnement entre 5h00 et 8h00 du matin.

Le chemin de croix constitue avec le calvaire des Récollets – restauré par la Ville en 2016 – un ensemble urbain unique en France, l'un des plus anciens d'Europe. Constitué de quarante stations – vingt-et-une disséminées dans le centre historique et dix-neuf au sein du calvaire – il a été conçu en 1516 par un riche et pieux marchand de Romans, Romanet Boffin. Il se voulait alors un chemin de substitution au voyage en Terre Sainte, devenu très périlleux avec la prise de la ville par les Turcs. A l'époque, la topographie de Romans présentait en effet de nombreuses similitudes avec celle de Jérusalem.



Chaque année, ce chemin de Croix, dit le « Grand Voyage » attire à Romans des centaines de personnes, fidèles et curieux. Traditionnellement organisé le Vendredi-Saint, par la paroisse Sainte-Claire-en-Dauphiné, ce pèlerinage se déroulera, cette année, le 15 avril. Il permet de revivre le chemin de croix, de la première station, « La cène », côte Poids-des-Farines, avec un départ prévu à 5h00, jusqu'au calvaire des Récollets, avenue Berthelot.

La procession empruntera l'itinéraire suivant : côte Poids-des-Farines, rue Pêcherie, rue Fontessort, bas de la côte des Chapeliers, quai Sainte-Claire, escalier Josaphat, côtes du Crotton et Macel, rue Jean-Jacques-Rousseau, place et côte Ancienne-Bouverie, côte Jacquemart, places Fontaine-couverte et Perrot-de-Verdun, rue Pélisserie, places Maurice-Faure et aux Herbes, rue des Trois-Carreux, rue Merlin, rue Mathieu-de-la-Drôme, rue Tortorel, place du Docteur-Zamenhof, place Jules-Nadi, rues de la Banque et des Degrés, place Lally-Tollendal, impasse Pame, rue de Clérieux, rue Faubourg-de-Clérieux et avenue Marcelin-Berthelot.

Le stationnement sera interdit sur ces voies et places, le samedi 15 avril, de 5h00 à 8h00 du matin. Et la circulation pourra être momentanément interrompue, 10 minutes tout au plus, sur le passage de la procession. Les accès des riverains et des véhicules de secours seront maintenus pendant toute la durée de l'opération.